

### CONDITIONS GENERALES DE L'ECOLE Applicables au 1<sup>er</sup> Juin 2019

#### 1 - LE DEROULEMENT DES COURS

Les cours ont lieu chaque semaine, à l'exception des périodes de fermeture de l'école.  
L'école garantit 30 cours dans l'année (pour tout élève dont les cours commencent dès la reprise en Septembre.  
Chaque élève suivant un cours sur clavier bénéficie d'un instrument mis à sa disposition pendant le cours.  
La durée des cours : 55 minutes en collectif et 30 minutes en individuel.  
Les élèves sont pris en charge durant les horaires de cours ; en dehors de ces heures, les parents sont seuls et uniques responsables de leurs enfants.  
L'école et le magasin ne peuvent en aucun cas être envisagés sous l'aspect d'une garderie.

#### 2 - LES TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les tarifs des cours et des matériels pédagogiques figurent au dos du présent règlement.

##### Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixes et payables au moment de l'inscription, quelle qu'en soit la date.

##### Prélèvement automatique

Afin de simplifier le paiement des cours, l'école préconise le règlement des cours par prélèvement automatique. Le montant mensuel indiqué correspond à une facilité de paiement des frais de scolarité en 9 prélèvements automatiques et un 1<sup>er</sup> payable dès l'inscription. Pour bénéficier de ce mode de paiement, l'élève doit remplir et remettre à l'école une autorisation de prélèvement accompagnée d'un R.I.B. ou d'un R.I.P.

Les prélèvements sont effectués le 10 de chaque mois, d'octobre à juin. En cas de rejet par la banque de l'intéressé, celui-ci s'engage à régler les sommes impayées (augmentées des frais de rejet) à l'école, et ce dans les 10 jours suivant la notification du rejet.

##### Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique nécessaire pour le suivi des cours est à la charge de l'élève.

Les changements de niveau et de livres dans chaque cours interviennent en moyenne tous les six mois.

La méthode Yamaha ne peut en aucun cas être vendue pour être enseignée en dehors d'une école Yamaha.

#### 3 - L'ASSIDUITE

L'élève est tenu de respecter les jours et horaires des cours auxquels il est inscrit. En cas d'absence, l'élève est prié d'avertir au préalable le magasin. Aucune absence ne donne lieu à remboursement.

En toutes circonstances, les rapports entre élèves et professeurs seront respectueux ainsi que le comportement au sein du magasin et de l'école.

Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux mis à disposition, sera à la charge de l'élève responsable.

#### 4 - L'ARRET DES COURS

Si l'élève arrête de suivre les cours auxquels il est inscrit, il doit en informer l'école par lettre datée. En cas d'arrêt des cours pour déménagement ou accident, l'élève doit en informer l'école au plus tard 20 jours avant la date du prélèvement automatique du mois suivant, faute de quoi le prélèvement automatique ne pourra être interrompu. En cas d'abandon ou d'absence, aucun avoir ni remboursement ne seront effectués.

L'élève sortant ne pourra prétendre à aucun remboursement que ce soit sur les sommes perçues par l'école.

#### 5 - LE CONCERT DE FIN D'ANNEE

Chaque année, l'école organise au mois de Juin le concert de fin d'année des élèves (sous réserve d'obtention d'une salle de spectacle). Le prochain aura lieu le samedi 6 Juin 2020 à 16h30, dans la salle TATI de Saint-Germain-En-Laye.

Je soussigné(e) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la  
Yamaha Music School, et en accepter toutes les conditions pour mon enfant .....

Fait le : .....

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

## TARIFS

### Applicables au 1er Juin 2019

- ♪ Frais d'inscription : 40 €
- ♪ Cours collectifs : 780 €
- ♪ Cours individuels : 1 100 €

Le matériel pédagogique (CD, les livres de cours et d'exercice) n'est pas inclus dans le tarif.  
 Les prélèvements sont effectués du 10 octobre au 10 juin.  
 Le prix des cours est calculé sur une base annuelle.  
 Tout trimestre entamé est dû.

#### TARIF DES COURS

NATURE DU COURS	APPELATION DU COURS	AGE POUR DEBUTER	TARIF NORMAL	TARIF FAMILLE *
COLLECTIF	Junior music course	4 - 5 ans	780 €	750 €
	Music adventure	6 - 7 ans	78 € à l'inscription + 9 x 78 €	75 € à l'inscription + 9 x 75 €
	Pianoforte	8 - 10 ans		
INDIVIDUEL	Piano	Enfants (dès 11 ans) & adultes	1 100 € 110 € à l'inscription + 9 x 110 €	

\* Le « tarif famille » s'applique sur le 2<sup>ème</sup> élève inscrit (frère, sœur, père et mère)  
 Les frais d'inscription sont offerts à partir du 3<sup>ème</sup> élève inscrit d'une même famille.

#### TARIF DU MATERIEL PEDAGOGIQUE (susceptible d'être modifié durant l'année)

COURS	Niveaux	Matériel	Prix
Junior music course 1 set pour les 4 niveaux	1	PACK TOTAL 1 <sup>o</sup> année	105 €
	2 à 4	PACK INTERMEDIAIRE Livre de cours Compact Disc	55 € 26 € 14 €
Junior extension course	5 à 8	Livre de cours Livre d'exercices Compact Disc	20 € 17 € 20 €
Music adventure 1 set par niveau (livre, cd)	1 et 2	Livre de cours Compact Disc	27 € 23 €
Pianoforte	Un par année	1 livre avec clé USB (mp3)	35 €
Cour individuel 11 ans et +	A déterminer	Voir avec le professeur	/

#### INFOS & CONTACTS

☎ 01.39.73.54.91

✉ pianodaude@free.fr

📍 11, rue du Vieil Abreuvoir - Saint-Germain-En-Laye.

#### **DIRECTION**

Ecole : Stéphanie RIPERT

Magasin : Stéphane GREMILLON